



# PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN TRAVAIL SOCIAL DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION COLLECTIVE ET DES POLITIQUES SOCIALES, OU DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE ET DE L'INTERVENTION DE CRISE ET SANTÉ MENTALE

CONCOURS 2024-07

Date : 24/01/2024

## Faire carrière dans un milieu d'exception

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Enseignement à des groupes de taille qui favorise les interactions

Tâche d'enseignement réduite et fonds de recherche à l'embauche

Conseillers et conseillères à la recherche et à la création et en pédagogie universitaire

Parmi les trois universités canadiennes principalement actives au 1<sup>er</sup> cycle les plus performantes en recherche

Collaboration intersectorielle en enseignement et en recherche

*L'École de travail social souhaite contribuer activement à l'avancement de la société québécoise dans le domaine de l'intervention sociale. Avec un corps professoral engagé en recherche et sur le terrain, autant au Québec qu'à l'échelle internationale, l'École de travail social permet le développement d'expertises diverses. La protection de la jeunesse, les familles immigrantes et les réalités autochtones sont des piliers forts de l'École, et grâce aux travaux et aux projets effectués en collaboration avec le milieu, elle offre aux étudiantes et étudiants des formations actuelles basées sur des situations réelles.*

*L'enseignement offert au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> cycles allie théorie et pratique. Des programmes en travail social sont offerts aux campus de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or ainsi qu'au centre de Mont-Laurier. Plusieurs projets en lien avec l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité sont développés en collaboration avec des partenaires du milieu à l'échelle régionale, mais également nationale et internationale, notamment en France, en Belgique, en Suisse et au Chili.*

### ✓ Votre rôle

La personne retenue sera appelée à intervenir dans l'ensemble des programmes de l'École de travail social, particulièrement dans les campus de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. Elle devra dispenser des cours dans le domaine de l'intervention sociale auprès des collectivités et en politiques sociales OU dans le domaine de l'intervention sociale individuelle et de l'intervention de crise et santé mentale. La personne retenue devra assumer des cours de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles en travail social ainsi qu'encadrer des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.

Elle devra effectuer de la recherche dans son domaine de spécialisation et sera appelée à assumer certaines tâches d'ordre administratif.

## SUIVEZ-NOUS

[uqat.ca/faire-carriere/](http://uqat.ca/faire-carriere/)

[facebook.com/RecrutementUQAT](https://facebook.com/RecrutementUQAT)



### ☞ Milieu inclusif

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit.

Engagement à façonner l'avenir conjointement avec les Premiers Peuples

Ouvert sur le monde avec UQAT International

Plus de 6 600 étudiants et étudiantes

Plus de 150 programmes d'études de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle

3 campus, 4 centres et un point de service

### ☞ POUR POSTULER

Toute candidature sera traitée de manière confidentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae; une lettre de motivation dans laquelle elles décriront notamment leur vision de l'enseignement et les grandes orientations de leur programmation de recherche proposée, deux lettres de recommandation, et le diplôme de doctorat, et, sur une base volontaire le [Formulaire d'accès à l'égalité en emploi](#), en spécifiant le numéro du concours, **avant 16 h, le 23 février 2024 à :**

Isabelle Chouinard, directrice  
École de travail social  
Courriel : [ets@uqat.ca](mailto:ets@uqat.ca)

## PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN TRAVAIL SOCIAL DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION COLLECTIVE ET DES POLITIQUES SOCIALES, OU DANS LE DOMAINE DE L'INTERVENTION SOCIALE INDIVIDUELLE ET DE L'INTERVENTION DE CRISE ET SANTÉ MENTALE

### ☞ Exigences

- Détenir un doctorat en travail social ou un doctorat dans une discipline connexe avec une formation de maîtrise ou de baccalauréat en travail social.
- Posséder une expérience significative en intervention sociale auprès des collectivités ou auprès des individus.
- Posséder des connaissances pertinentes en liens avec les politiques sociales ou dans le domaine de l'intervention de crise et en santé mentale
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit, le français étant la langue de travail et d'enseignement.
- L'embauche d'une personne dont le doctorat n'est pas terminé pourra être envisagée. Elle devra présenter une lettre officielle de sa direction de thèse, confirmant la date de la soutenance ainsi que le dépôt de la thèse dans un délai raisonnable.

### ☞ Autres critères considérés comme un atout :

- Posséder une expérience en enseignement universitaire ou postsecondaire.
- Détenir un dossier de recherche constitué.
- Avoir démontré une préoccupation marquée pour la contribution au développement du milieu local et la volonté de s'y intégrer concrètement et activement.
- Connaissances des réalités autochtones et intérêt sur le travail avec les communautés autochtones.
- Maîtrise de la langue anglaise.
- Détenir une bonne maîtrise du numérique.

Traitement	Lieu de travail	Entrée en fonction
Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque personne selon la <a href="#">convention collective</a> en vigueur.	<a href="#">Rouyn-Noranda</a> Ou <a href="#">Val-d'Or</a> <a href="#">Abitibi-Témiscamingue</a>	1 <sup>er</sup> juin 2024